Communiqué de presse

Le 13/11/2026

Six ans après la tempête Alex, l'hôpital Saint-Lazare de Tende prépare sa renaissance

Un projet de reconstruction de 21 millions d'euros pour renforcer l'offre de soins et l'accompagnement des personnes âgées dans la vallée de la Roya.

Le 12 novembre 2026, le préfet des Alpes-Maritimes, le président du Département des Alpes-Maritimes, le directeur général de l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur et le directeur général du CHU de Nice ont présenté les avancées du projet de reconstruction du centre hospitalier Saint-Lazare de Tende, son programme de soins et ses modalités de financement.



Ce projet vise à garantir durablement une offre sanitaire et médico-sociale de proximité aux habitants de Tende et de la vallée de la Roya, tout en renforçant l'accompagnement des personnes âgées et des personnes en perte d'autonomie.

Six ans après la tempête Alex, reconstruire pour l'avenir

Le 2 octobre 2020, la tempête Alex frappait violemment les Alpes-Maritimes, provoquant d'importants dégâts dans la vallée de la Roya. Le site historique de l'hôpital Saint-Lazare de Tende, situé en zone inondable, était lourdement endommagé.

Face à cette situation exceptionnelle, les professionnels hospitaliers et les services de secours se sont mobilisés pour mettre les patients et les résidents en sécurité et assurer la continuité des soins. Les activités de Saint-Lazare ont été transférées sur le site hospitalier du CHU de Nice à Tende, où elles fonctionnent depuis dans une organisation provisoire.

En décembre 2023, l'État confirmait que les bâtiments historiques ne pourraient plus accueillir d'activité d'EHPAD, désormais situés en zone rouge du plan de prévention du risque inondation, rendant indispensable une solution pérenne.

Après plusieurs années d'études et de concertation, le programme capacitaire a été validé conjointement par l'ARS et le Département en octobre 2025. Présenté lors de la visite préfectorale du 28 janvier 2026, le scénario de réhabilitation-reconstruction a été retenu en juin 2026.

La validation du projet par le Comité régional d'investissement, le 13 octobre 2026, constitue une étape majeure vers sa réalisation.

Un hôpital de proximité pour répondre aux besoins de santé des habitants de la Roya

Le projet de reconstruction, localisé sur l'actuel site du CHU de Tende, permettra de pérenniser et de renforcer l'offre de soins du site hospitalier de Tende, au bénéfice des habitants de la vallée de la Roya. Dans ce territoire de montagne, l'enjeu est de maintenir des prises en charge médicales à proximité du domicile, tout en développant de nouvelles réponses aux besoins des personnes âgées et de leurs familles.

Des soins médicaux maintenus sur le territoire

Le site de Tende conservera plusieurs activités hospitalières :

5 lits de médecine de proximité : pour accueillir des patients nécessitant une hospitalisation, notamment dans le cadre de maladies chroniques, d'infections ou de pathologies aiguës compatibles avec les capacités de l'établissement.

De nouvelles prises en charge pour les personnes âgées

C'est l'une des principales avancées du projet : le renforcement et la diversification de l'offre gériatrique.

- 31 lits supplémentaires en EHPAD : la capacité passera de 83 à 114 lits, permettant d'accueillir davantage de personnes âgées dépendantes à proximité de leurs familles.
- Une unité d'hébergement protégée de 14 lits : intégrée aux 114 lits d'EHPAD, elle sera destinée aux personnes présentant notamment la maladie d'Alzheimer ou des troubles cognitifs apparentés et nécessitant un environnement sécurisé.
- Un pôle d'activités et de soins adaptés (PASA) de 14 places : il proposera aux résidents présentant des troubles cognitifs et certains troubles du comportement des activités adaptées pour préserver leurs capacités et leur qualité de vie.
- Le premier accueil de jour du territoire, avec 6 places : il permettra aux personnes âgées concernées de bénéficier d'un accompagnement en journée tout en continuant à vivre à leur domicile. Il offrira également un temps de répit aux proches aidants.

Des services pour favoriser le maintien à domicile

En complément de l'offre hospitalière, les habitants de la vallée peuvent bénéficier de dispositifs d'accompagnement à domicile :

- 40 places de soins infirmiers à domicile (SSIAD), sur les cinq communes de la vallée ;

- 30 places de portage de repas à domicile ;
- Un Centre de ressources territorial (CRT), déployé depuis 2024, pour renforcer l'accompagnement des personnes âgées à domicile.
- Une antenne de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) de la Roya participe également à la coordination entre les professionnels libéraux et les équipes hospitalières.

Avec ce projet, les habitants de la Roya pourront bénéficier d'une offre de soins de proximité maintenue, de capacités d'hébergement renforcées et de nouvelles solutions d'accompagnement pour les personnes âgées atteintes de troubles cognitifs ou en perte d'autonomie.

Un investissement public majeur pour la vallée de la Roya

Le coût prévisionnel de l'opération, pour le périmètre du centre hospitalier Saint-Lazare, est estimé à 21,3 millions d'euros TTC, toutes dépenses confondues, en valeur de fin de chantier.

Le plan de financement prévoit :

- 11 995 064 € - État / ARS – subvention;
- 7 500 000 € Conseil départemental 06 – subvention ;
- 1 833 356 € Emprunt du CHSL

Les subventions publiques représentent ainsi plus de 90 % du coût prévisionnel sur ce périmètre.

Cet investissement traduit l'engagement des partenaires institutionnels en faveur du maintien des services publics de santé, de l'accompagnement du grand âge et de l'attractivité sanitaire de la haute vallée de la Roya.

Un calendrier prévisionnel jusqu'en 2032

Après la validation du projet en octobre 2026, les prochaines étapes porteront sur le concours de maîtrise d'œuvre, prévu en 2027, puis les études de conception et la consultation des entreprises jusqu'à mi-2029.

Les travaux techniques préparatoires et les démolitions sont envisagés entre fin 2028 et le troisième trimestre 2029.

La construction du bâtiment neuf est programmée de fin 2029 à début 2031, suivie de la réhabilitation du bâtiment C au cours de l'année 2031.

L'objectif est une mise en fonctionnement de l'établissement avec ses 114 lits d'EHPAD en 2032, selon le calendrier prévisionnel.

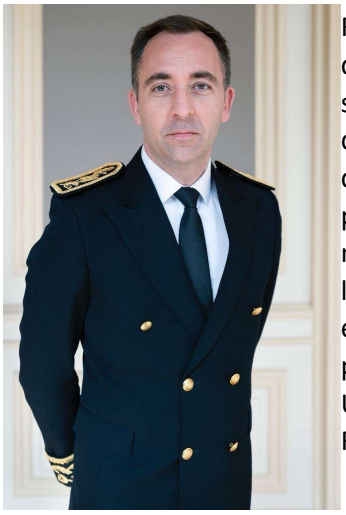
Quelques chiffres :

Investissement et travaux

- 21 328 420 € TTC : coût prévisionnel de l'opération Saint-Lazare
- 2 700 m² : surface du bâtiment neuf
- 3 000 m² : surface à réhabiliter
- 2032 : objectif de mise en service
-

Offre de soins et accompagnement

- 114 lits d'EHPAD à terme
- 31 lits supplémentaires par rapport à aujourd'hui
- dont 14 lits en unité d'hébergement protégée
- 14 places de pôle d'activités et de soins adaptés (PASA)
- 6 places d'accueil de jour
- 5 lits de médecine



Reconstruction de l'hôpital Saint-Lazare à Tende : engagement tenu et une étape déterminante ! Après la tempête Alex, le président de la République s'était engagé à soutenir financièrement la reconstruction de l'hôpital public à hauteur de 10 millions d'euros. L'engagement est aujourd'hui renforcé : ce sont finalement 12 millions d'euros qui seront mobilisés par l'État, sur un coût total du projet de 21,3 millions d'euros. J'ai présenté, avec le directeur général de l'ARS PACA, le projet de reconstruction du nouvel hôpital Saint-Lazare, sur le site du CHU de Tende. Grâce à la mobilisation de l'État , ce projet majeur pour notre territoire va devenir réalité : les travaux débuteront en 2028. À la clé : une offre de soins renforcée et mieux adaptée aux besoins des personnes âgées, ainsi que des conditions de travail améliorées pour les personnels. Une étape décisive pour l'avenir de l'hôpital et l'accès aux soins dans la vallée de la Roya !

M. Jean-Marie GIRIER,
Préfet des Alpes-Maritimes.



La reconstruction de l'hôpital Saint-Lazare répond à un enjeu essentiel : adapter durablement l'offre de santé aux besoins des habitants de la vallée de la Roya.

Notre ambition est de garantir une prise en charge de proximité, tout en développant des réponses adaptées au vieillissement et à la perte d'autonomie. L'augmentation des capacités d'accueil, la création d'une unité protégée et du premier accueil de jour du territoire constituent des avancées concrètes pour les personnes âgées et leurs proches.

Ce projet illustre notre volonté de construire, avec les professionnels de santé et les partenaires institutionnels, une offre sanitaire et médico-sociale coordonnée, accessible et adaptée aux spécificités de ce territoire de montagne

Yann BUBIEN
Directeur Général ARS PACA



« Six ans après la tempête Alex, nous poursuivons avec la même détermination notre engagement pour la reconstruction de la Roya. Nous avons pris la responsabilité de relever nos vallées et de leur redonner un avenir. Cet engagement, nous le tenons.
En mobilisant 7,5 millions d'euros, soit plus de 40 % du financement de la reconstruction de l'hôpital Saint-Lazare, le Département fait le choix d'investir massivement pour préserver l'accès aux soins et mieux accompagner nos aînés. Dans nos territoires de montagne, la présence de services publics de proximité est une nécessité absolue. Reconstruire un hôpital, c'est bien plus que reconstruire des murs, c'est permettre aux habitants de continuer à vivre, à se soigner et à vieillir dans leur vallée. C'est cette ambition que nous portons pour la Roya et pour l'ensemble de notre Haut Pays. »

Charles Ange GINESY
Président du Département des Alpes-Maritimes



« *Derrière ce projet, il y a avant tout des femmes et des hommes, professionnels du CHU de Nice et de l'hôpital Saint-Lazare, qui ont su unir leurs compétences et leurs savoir-faire pour assurer la continuité des soins depuis la tempête Alex.*

Aujourd'hui, notre ambition est de leur donner les moyens d'exercer leurs missions dans un environnement modernisé, adapté aux besoins des patients et des résidents.

Avec de nouvelles capacités d'accueil, une prise en charge renforcée des troubles cognitifs et le développement de l'accueil de jour, nous souhaitons proposer des parcours de soins toujours plus adaptés.

Cette transformation se construira avec nos professionnels, dont l'expertise et la connaissance du terrain sont notre première richesse. »

Rodolphe BOURRET
Directeur Général du CHU de Nice,
des CH Saint-Lazare de Tende et Saint Maur - Saint Etienne de Tinée

« Nous sommes particulièrement ravis de voir ce projet de reconstruction de l hôpital saint Lazare aboutir enfin ,six années après le passage dévastateur de la tempête Alex.

Je tiens à remercier sincèrement l Etat, l'ARS ainsi que l ensemble des instances et partenaires qui se sont mobilisés et qui ont tenu leur engagement de reconstruire notre hôpital.C'est une étape importante pour notre commune et notre territoire, qui témoigne de la volonté de préserver une offre de soins de proximité et de maintenir un service essentiel à la population.

Après c'est longues années d'attente, voir ce projet devenir enfin une réalité est une véritable satisfaction. »



Sylvie CALVIN-MOREAU
Maire de Tende
Présidente du Conseil de Surveillance

Contacts presse :

Marie-Jeanne Iannuzzelli : pref-communication@alpes-maritimes.gouv.fr

Pierre Ferrand : pferrand@departement06.fr

Isabelle Battarel : presse@chu-nice.fr / 06 88 46 52 12